

COMMUNES D'ÉPÔNE ET DE MÉZIÈRES-SUR-SEINE

AVIS D'OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

préalable au projet urbain quartier de la gare et pôle d'échanges multimodal

Il sera procédé à une enquête publique unique portant sur :

- la déclaration d'utilité publique du projet urbain quartier de la gare et pôle d'échanges multimodal ;
- la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) de la communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise,
- le parcellaire en vue de déterminer les parcelles à exproprier pour la réalisation du projet et de rechercher les propriétaires, les titulaires de droits réels et autres intéressés.

Cette enquête, d'une durée de 30 jours, se tiendra **du jeudi 26 juin 2025 à 8 h 30 au vendredi 25 juillet 2025 à 17 h.**

Commissaires enquêteurs :

Titulaire : Monsieur Nicolas DERELY, consultant en pilotage de projet

Suppléant : Monsieur Reinhard FELGENTREFF, gérant de société industrielle à la retraite

Lieux de l'enquête :

Le dossier d'enquête unique comprenant notamment une évaluation environnementale ainsi que l'avis de l'autorité environnementale sera mis à la disposition du public :

- dans les mairies d'Épône et de Mézières-sur-Seine, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux au public
- à la communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise (Rue des Pierrettes, 78200 Magnanville), aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux au public
- sur le site internet dédié : <https://www.registre-numerique.fr/projet-urbain-gare-epone-mezieres>
- sur un poste informatique situé au bureau de l'environnement et des enquêtes publiques de la préfecture des Yvelines (1 avenue de l'Europe à Versailles), du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 15 h 30.

Pendant la durée de l'enquête, toutes observations et propositions sur l'utilité publique du projet pourront être :

- soit consignées par les intéressés sur le registre d'enquête ouvert à cet effet dans chaque mairie concernée ainsi qu'à la communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise (Rue des Pierrettes, 78200 Magnanville), aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux au public,
- soit adressées par écrit au commissaire enquêteur domicilié pour cette enquête à la mairie d'Épône, désignée comme siège de l'enquête, afin d'y être annexées au registre,
- soit consignées sur le registre dématérialisé accessible sur le site dédié : <https://www.registre-numerique.fr/projet-urbain-gare-epone-mezieres>,
- soit transmises par courrier électronique, à l'adresse mail suivante : projet-urbain-gare-epone-mezieres@mail.registre-numerique.fr.

Le commissaire enquêteur recevra personnellement toutes les personnes qui le souhaitent dans les locaux des mairies concernées, aux jours et heures suivants :

Mairie d'Épône :

- le jeudi 26 juin 2025 de 8 h 30 à 12 h
- le mardi 8 juillet 2025 de 8 h 30 à 12 h
- le vendredi 25 juillet 2025 de 8 h 30 à 12 h

Mairie de Mézières-sur-Seine :

- le jeudi 26 juin 2025 de 13 h 30 à 17 h
- le mardi 8 juillet 2025 de 13 h 30 à 17 h
- le vendredi 25 juillet 2025 de 13 h 30 à 17 h.

Toutes informations sur le dossier d'enquête peuvent être demandées auprès de la communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise à l'adresse suivante : evolution-plui@gpseo.fr habilité à communiquer les informations sur la consistance et le contenu du projet.

À l'issue de la procédure, le préfet des Yvelines appréciera l'utilité publique de l'opération afin de la déclarer ou non par arrêté préfectoral emportant mise en compatibilité du PLUi de la communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise.

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, disponibles pendant un an à compter de la date de la clôture de l'enquête, à la préfecture des Yvelines, à la sous-préfecture de Mantes-la-Jolie, dans les mairies d'Épône et de Mézières-sur-Seine, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux au public, ainsi que sur le site internet de la préfecture (www.yvelines.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques).